

## COMMUNIQUE DE PRESSE

### 530 entreprises militantes dévoilent leurs solutions les plus innovantes pour les territoires et l'économie de demain !

[www.nosterritoiresontdelavenir.org](http://www.nosterritoiresontdelavenir.org)

Des formations aux nouveaux métiers du numérique dans les quartiers, des ruches en milieu urbain, de la chaussure made in France, des énergies renouvelables produites par des collectifs d'agriculteur-trice-s, de nouveaux matériaux intégralement recyclés comme le marc de café ou le plastique, de l'agriculture urbaine créatrice d'emplois et d'alimentation saine... Partout en France, des entreprises militantes **innovent, développent de nouveaux modèles économiques, créent de l'emploi et redynamisent leurs territoires**. 530 de ces entreprises, regroupées au sein du **réseau COORACE**, ont lancé aujourd'hui une plateforme web : **www.nos territoiresontdelavenir.org**. Elles y dévoilent 40 de leurs solutions les plus originales et réussies ! Leur objectif : **permettre à d'autres acteurs locaux de s'en emparer pour donner toutes ses chances à cette nouvelle économie, solidaire et durable !**

Ces solutions sont présentées autour de trois axes

#### ● **Emploi & Citoyenneté**

*Des solutions qui montrent que l'exclusion du marché du travail n'est pas une fatalité et que chaque personne peut participer à construire l'économie et la société de demain !*

#### ● **Mobilisation locale & Coopérations innovantes**

*Des solutions pour valoriser les atouts des territoires et y créer de nouvelles activités en impliquant les habitant-e-s, les entreprises et l'ensemble des acteurs locaux !*

#### ● **Environnement & Nouvelle économie**

*Des solutions pour protéger nos ressources et la planète. Place à la transition énergétique, à l'économie circulaire, à la consommation responsable et alternative !*

#### En bref

#### La plateforme [www.nosterritoiresontdelavenir.org](http://www.nosterritoiresontdelavenir.org)

Lancement : le 22 juin 2016

Les solutions dévoilées : au nombre de 40 à ce jour, elles couvrent 22 départements et 11 régions. Une carte interactive permet de les localiser.

Les plus (à télécharger en PJ) :

- ❖ *une courte vidéo en ligne (2mns) retrace l'histoire des entreprises à l'origine de cette plateforme.*
- ❖ *un Carnet des solutions recensant toutes les initiatives décrites sur la plateforme est lancé au même moment.*

#### **Cette initiative COORACE est soutenue par**

▪ **Christiane DEMONTES, Présidente du Conseil National de l'Insertion par l'Activité Economique (CNIAE)**. Le CNIAE, placé auprès du Premier Ministre, capitalise les nombreuses expériences existantes dans le secteur de l'IAE et constitue un lieu d'échanges et de concertation pour l'ensemble des réseaux de l'IAE.

▪ **Le Labo de l'Economie Sociale et Solidaire**, think tank destiné à faire (re)connaître une économie plus respectueuse de l'Homme et de son environnement à travers échanges, réflexions et actions. Le Labo a lancé cette année un programme Nouvelles Formes d'Emploi afin d'analyser, à partir des solutions développées par les acteurs de terrain, les tendances de demain en matière d'emploi.



#### **A propos de COORACE :**

*Les entreprises COORACE sont principalement issues de l'IAE (insertion par l'activité économique). Leurs 100 000 salarié-e-s, dirigeant-e-s et administrateur-trices partagent une même vision : celle d'une société intégrante dans laquelle chacun-e peut construire sa place en tant que citoyen-ne et acteur-trice des échanges économiques et sociaux. Elles participent à l'émergence d'un nouveau modèle de développement économique, solidaire et durable, ancré dans les territoires et créateur d'emplois de qualité accessibles à tous et toutes.*

#### **Contact presse :**

Fanny CARPENTIER - Responsable Communication COORACE  
Tél : 01 49 23 70 56 - 06 60 16 60 56 - communication@coorace.org

17, rue Froment – 75011 PARIS  
Tél.01 49 23 70 50 – Fax 01 48 05 67 98  
courrier@coorace.org

---

## FICHE THEMATIQUE - REGARD SUR L'IAE D'AUJOURD'HUI

---

### **L'insertion par l'activité économique a évolué depuis sa création dans les années 80... Quelle ambition portent aujourd'hui les entreprises du secteur ?**

La quarantaine de solutions présentées dans la plateforme [www.nosterritoiresontdelavenir.org](http://www.nosterritoiresontdelavenir.org) sont portées par des entreprises militantes, issues du champ de l'IAE (Insertion par l'Activité Economique).

Ce secteur s'est structuré dans les années 80 autour d'initiatives citoyennes en faveur de l'emploi. Progressivement, l'Etat a reconnu le bien fondé de celles-ci et les a traduites par des conventionnements. Ceux-ci ont offert une reconnaissance juridique à ces modes d'intervention permettant le retour à l'emploi des personnes rencontrant des difficultés d'ordre social et professionnel. L'Etat, par différents moyens, a soutenu le secteur depuis lors (voir encadré « *Focus – Le soutien de l'IAE par l'Etat* »).

Les 40 solutions aujourd'hui dévoilées montrent que les associations ou entreprises portant un conventionnement IAE et constituant le secteur sont largement sortis du cadre restreint de « *l'aide au retour à l'emploi* » fixé par leur conventionnement.

Comme l'indique Christophe CHEVALIER, porte-parole du réseau COORACE : « *qu'il s'agisse des associations intermédiaires, nombreuses dans le réseau COORACE, ou de toutes autres structures de l'IAE, celles-ci ont pris la mesure des enjeux de leur époque : redynamiser les territoires en y restaurant de l'activité avec les acteurs locaux volontaires, y créer de nouveaux emplois, intégrer l'enjeu environnemental, proposer aux citoyen-ne-s une alternative économique qui intègre de la solidarité et permette à chaque individu de se projeter dans un futur souhaitable* ».

Les actions présentées sur la plateforme montrent que les acteurs de l'IAE ont fait évoluer leurs activités autour de trois axes :

- ✓ **L'accès à l'emploi et à une citoyenneté active** restent le cœur de métier des structures porteuses d'un conventionnement IAE.
- ✓ Nombreuses sont celles qui, pour **proposer de nouveaux services ou activités** au sein même de leurs territoires, ont développé des **coopérations** avec des acteurs locaux. Sont associées à ces coopérations de nouvelles formes d'**animations locales** permettant aux acteurs de se faire connaître et de « faire réseau » localement.
- ✓ Enfin, de plus en plus de structures ont intégré dans leurs projets **une préoccupation forte pour l'environnement**, traduisant leur volonté de participer à un modèle de développement économique plus durable. L'économie circulaire ou le renouvellement des modes de production en vue d'un bilan carbone allégé sont très présents dans les solutions développées, tout comme l'offre de consommation locale.

Les acteurs de l'IAE démontrent ici leur capacité d'innovation majeure. Mieux : ils dessinent, au travers des multiples solutions solidaires, inclusives et durables qu'ils proposent, de nouvelles voies de développement territorial constituant une alternative crédible au système économique et social en crise aujourd'hui.

Pour Christophe CHEVALIER, « *l'enjeu est aujourd'hui de faciliter l'essaimage de ces solutions qui fonctionnent. C'est ce que propose cette plateforme : inspirer et permettre à d'autres de reproduire pour contribuer au renouveau souhaité de l'économie.* »

### **Focus – La reconnaissance du secteur et son soutien par l'Etat depuis 30 ans**

- La loi du 27 janvier 1987 porte création des Associations Intermédiaires (AI)
- Les lois des 3 janvier et 31 décembre 1991 reconnaissent respectivement l'existence légale des Entreprises d'Insertion (EI) et des Entreprises de Travail Temporaire d'Insertion (ETTI).
- La même année, le Conseil National de l'Insertion par l'Activité Economique (CNIAE) est créé. Les Conseils Départementaux de l'Insertion par l'Activité Economique (CDIAE) sont créés en 1998.
- La loi du 18 janvier 2005 reconnaît les Ateliers et Chantiers d'Insertion (ACI).
- La loi rSa et politiques d'insertion du 1er décembre 2008 reconnaît l'existence légale des Groupe Economique Solidaires (GES). Cette loi fait par ailleurs évoluer la définition légale de l'IAE en y incluant la participation au développement du territoire, défendue par COORACE.
- La même année, un plan de modernisation de l'IAE est mis en œuvre en vue notamment de redynamiser les CDIAE et proposer de nouvelles modalités de conventionnement des structures de l'IAE par l'Etat.
- En 2009, l'Etat mobilise des crédits supplémentaires via un plan de relance de l'IAE afin d'augmenter les capacités de recrutement des structures du secteur et d'inciter à la création de nouvelles structures.
- En 2013-2014, une nouvelle réforme des financements de l'IAE est menée par l'Etat en vue d'harmoniser les modalités de financements des structures et donner plus de lisibilité et de marge d'action au secteur.
- Plus récemment, la loi du 31 juillet 2014 relative à l'ESS vient reconnaître les Pôles Territoriaux de Coopération Economique (PTCE) portés par des collectifs d'acteurs locaux depuis plusieurs années déjà.

\*\*\*

#### **Contacts presse :**

Fanny CARPENTIER - Responsable Communication COORACE

Tél : 01 49 23 70 56 - 06 60 16 60 56 - [communication@coorace.org](mailto:communication@coorace.org)

Christophe CHEVALIER – Porte-parole COORACE

Tél. : 06.72.93.24.50

#### **A télécharger sur [www.nosterritoiresontdelavenir.org](http://www.nosterritoiresontdelavenir.org)**

❖ *une courte vidéo (2mns) qui retrace l'histoire des entreprises à l'origine de cette plateforme ainsi que les réactions des partenaires de la plateforme lors du lancement du 22 juin (format vidéos)*

#### **A télécharger [ici](#) (lien wetransfer)**

❖ *un carnet des solutions recensant toutes les initiatives décrites sur la plateforme.*